

Ajustement structurel et développement en Afrique : L'expérience des années 1980

Armand Gilbert Noula*

Abstract: *The colonial style of economic development implemented in Africa produced structural economic imbalances which were intensified by post-independence policies. The SAPs that were supposed to hold them in check were, unfortunately, unable to contain them. In addition, neither did the SAPs restore the balance and solvency of States, nor did they contribute to initiating development. As a matter of fact they generated adverse social effects and weakened the States and their internal capacities. A re-orientation of the SAPs toward the creation of favourable conditions for a sustainable development calls for a change of approach.*

Introduction

Problématique de recherche

La politique économique dite "Ajustement structurel" constitue un sujet qui pose manifestement problème, ne fût-ce que par l'abondance de la littérature qui lui est consacrée. En effet, sujet à controverse par excellence, il a suscité d'innombrables débats, déclenché de vives passions et généré de véritables querelles intellectuelles d'ordre conceptuel, sémantique, voire idéologique. En fait, il apparaît que de gigantesques malentendus de base, notamment en ce qui concerne les objectifs de la politique d'ajustement, et parfois des *a priori* et autres préjugés politiques et/ou idéologiques sont souvent les principales causes de brouillage des termes du débat. Pour cela, la présente recherche ambitionne de redimensionner le débat sur l'ajustement et d'en situer clairement les termes afin de procéder à une lecture scientifique approfondie. Car, nous semble-t-il, c'est là la seule démarche rationnelle permettant de mesurer objectivement le degré de pertinence et d'opérationnalité de cette politique au regard des caractéristiques structurelles et autres tendances lourdes spécifiques aux économies africaines auxquelles elle s'applique.

Principaux résultats et intérêts de la recherche

La présente recherche ambitionne de contribuer à la satisfaction d'une série d'attentes majeures au rang desquelles notamment:

- une clarification du concept de l'ajustement au niveau sémantique (en fonction des différentes approches);
- une mise en examen systématique du modèle de référence (modèle de Polack) qui sous-tend les Programmes dits d'ajustement structurel (PAS) mis en œuvre en Afrique par le Fonds monétaire international (FMI);
- une tentative de mesure de l'impact de l'ajustement sur les structures économiques africaines;
- une estimation des incidences sociales de ladite politique pour les pays africains dont la plupart sont en voie d'implosion;
- et enfin l'esquisse des principaux axes d'une stratégie alternative à l'ajustement de type purement monétaire.

Origine et manifestations des déséquilibres

L'ensemble des économies africaines est aujourd'hui sous ajustement. Un ajustement qui se veut «structurel», c'est-à-dire fondé sur le rétablissement des principaux équilibres (interne et externe) par la modification des structures économiques. Il semble important — pour une meilleure compréhension des développements qui vont suivre — de bien situer l'origine ainsi que les formes d'expression des déséquilibres en cause.

Origine

Les déséquilibres structurels caractérisant les économies africaines trouvent leur origine dans le cumul de deux causes majeures: un fait historique, la logique de l'économie coloniale et un fait contemporain, le contenu des politiques de développement post-indépendance.

L'économie coloniale et ses effets déstructurants

Un rapide survol de la logique de fonctionnement de l'économie coloniale en Afrique permet de faire les principaux constats ci-après.

L'agriculture coloniale (dite de «traite») n'a été ni une agriculture de tenure,¹ ni une agriculture capitaliste. Fondée sur un mode spécifique de valorisation, elle a mis en œuvre des mécanismes particuliers d'asservissement — le travail forcé et la fiscalité par exemple — qui ont permis le prélèvement et la confiscation du surplus produit par le paysan africain. Ainsi, le secteur agricole indigène va être progressivement intégré à la sphère de circulation du capitalisme (économie marchande) sans être réellement intégré à sa sphère de production, les formes de mise en valeur y étant demeurées traditionnelles et archaïques. Cette spécificité de la

1 L'agriculture de tenure est une forme de mise en valeur dans le cadre de laquelle un propriétaire foncier loue sa terre à un exploitant moyennant le versement d'une rente.

logique coloniale de mise en valeur agricole explique que la modification des structures paysannes — à savoir le passage d'une agriculture précoloniale d'autosubsistance à une agriculture coloniale marchande — ne soit pas accompagnée d'une amélioration des performances par la modernisation du secteur.

En aval de la production, l'activité de traite consistait d'une part en la collecte (par des intermédiaires appelés «traitants») des produits agricoles de rente (café, cacao, arachide, coton, etc.) destinés aux industries métropolitaines, et d'autre part en la distribution (aux paysans) de produits manufacturés et alimentaires d'importation et surtout de numéraires nécessaires au règlement de l'impôt. Galiéni écrivit d'ailleurs à ce sujet dans son «Rapport à l'Union Coloniale française en 1904» (CEP 1983), à propos de Madagascar que: «il s'est avéré que partout dans la Grande Ile, la production (de cultures de rente) a progressé au fur et à mesure de l'assujettissement le plus complet de nos sujets malgaches aux charges fiscales. C'est que pour des populations encore primitives, les besoins essentiels une fois satisfaits, la production est fonction de l'impôt».

Une telle orientation a logiquement engendré un abandon progressif, par les paysans africains, des cultures vivrières traditionnelles au profit des cultures de rente. Les déficits vivriers commencèrent alors à s'accumuler, contraignant les paysans à recourir à des emprunts alimentaires dits de «soudure», à des conditions généralement usuraires, auprès des «traitants». Ainsi, s'amorça la ruine progressive de l'agriculture africaine et, avec elle, l'extraversion définitive du système productif agricole africain. Pour affronter la situation de déséquilibre ainsi créé, l'administration coloniale va recourir à des importations alimentaires de plus en plus massives; c'est le deuxième volet de l'extraversion: celle de la structure de consommation alimentaire par modification tendancielle des goûts, comportements et habitudes, tant en zones urbaines que rurales.

Mais ces déséquilibres structurels — dans la production et la consommation — vont être consolidés et même amplifiés par les politiques de développement mises en oeuvre au lendemain des indépendances africaines.

Dans le secteur secondaire, les rares unités industrielles implantées par la puissance coloniale concernaient des activités très légères de transformation primaire de certains produits de rente. C'est par exemple le cas des huileries Lesieur et Petersen pour l'arachide, de la Compagnie française de développement des textiles pour le coton, etc. Elles n'avaient aucune vocation à constituer une base industrialisante pour les colonies d'implantation.

Dans le tertiaire enfin, la politique coloniale s'est employée à barrer la route à l'émergence d'une élite et de milieux d'affaires africaines en empêchant l'accès des indigènes au crédit bancaire. Pour servir de tampon

entre les filiales des grandes maisons coloniales de commerce comme la Société commerciale de l'ouest africain, la Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest, John Walkden, etc. et les autochtones, l'émigration libano-syrienne et asiatique fut massivement encouragée pour occuper efficacement les circuits de distribution intermédiaires. Quant à l'École, elle contribua à asseoir les bases de ce système colonial de mise en valeur en se confinant dans la formation d'agents subalternes (commis d'administration notamment), d'interprètes et, à un niveau supérieur, de médecins dits «africains» ainsi que de vétérinaires destinés à relayer les coloniaux en «brousse».

Les politiques de développement post-indépendances et l'amplification des déséquilibres

Le passage d'une agriculture africaine précoloniale d'autosubsistance à une agriculture coloniale dite de «traite» ne s'est pas opéré sous l'impulsion d'une évolution endogène autonome. Il s'est plutôt réalisé sous les contraintes successives imposées par la puissance colonisatrice et qui consacreront la déstructuration de la paysannerie indigène ainsi que l'extraversion des structures de production et de consommation. Mais si à la veille de l'accession à la souveraineté internationale, le système colonial laissait une agriculture vivrière exsangue caractérisée notamment par son archaïsme et ses très faibles rendements, les lendemains d'indépendance en Afrique n'ont pas radicalement modifié le contenu des politiques agricoles.

Ainsi, l'essentiel du dispositif colonial de la «traite» a été transféré à un nouveau pouvoir administratif qui en a préservé les mécanismes fondamentaux à savoir la fixation des prix à la production et à la consommation, la commercialisation des produits, et la fourniture de vivres de soudure au monde rural. Pis encore, sous la pression des besoins nouveaux en croissance rapide et liés pour la plupart à l'explosion démographique (éducation, urbanisation, etc.), la nouvelle administration accentua les prélèvements sur le secteur agricole par le biais notamment des politiques de prix irréalistes et fortement défavorables aux producteurs. Il s'ensuit une régression accélérée du potentiel de production agricole, un rapide épuisement du surplus disponible qui, conjugué au sous-investissement chronique caractérisant le secteur, explique l'effondrement actuel de l'agriculture africaine.

Dans le secteur industriel, les politiques de développement post-indépendances ont, en plus de la transformation locale de certaines matières premières (agricoles ou minières), diversifié l'activité en favorisant une industrialisation de substitution d'importation. Ces unités industrielles, sans réelle capacité industrialisante, fonctionnent essentiellement comme des «enclaves» intégrées au tissu économique local et restent principalement connectées à des centres autonomes de décision — généralement les maisons-mères — situées à l'étranger. A ce renforcement de l'extraversion

du secteur industriel s'ajoute l'apparition de certaines distorsions (création de rentes de situation, sous-investissement chronique, faible compétitivité extérieure, etc.) suite à la mise en oeuvre de mesures de protection dite «éducatives» de la base industrielle naissante. Ainsi, l'option d'industrialisation choisie (la substitution d'importation) ainsi que ses conditions de mise en oeuvre, constituent les sources majeures des déséquilibres structurels qui caractérisent actuellement ce secteur d'activité économique dans la quasi-totalité des pays africains.

Dans le secteur des services (banques, assurances, commerce, etc.), l'essentiel des tentatives de reprise en main de l'activité par l'Etat aux fins d'une meilleure insertion des privés nationaux, échouèrent rapidement conduisant aujourd'hui à un retour en force du capital privé étranger, métropolitain en particulier. Cette nouvelle donne, qui prend à certains égards les allures d'une recolonisation économique et financière rampante, recrée déjà progressivement les conditions d'un drainage accéléré — de type colonial — des ressources africaines vers l'extérieur par le biais notamment du financement prioritaire et quasi exclusif des succursales locales des firmes étrangères. Il faut cependant mentionner que l'échec des tentatives internes de contrôle de ce secteur stratégique réside essentiellement dans la gestion gabegie et désastreuse qu'en ont faite une administration économique post-indépendance peu consciente des enjeux en cause, ainsi que des promoteurs privés insuffisamment préparés et aux comportements parfois peu nationalistes.

Pendant ce temps, l'Ecole héritée de l'époque coloniale et au contenu complètement déconnecté des besoins réels des économies africaines, continuait à former en priorité et massivement des «administratifs». C'est le règne de la fonctionnarisation à outrance; l'administration publique devint pléthorique, bureaucratique, budgétivore et inefficace.

Plus fondamentalement, si le modèle de développement régressif d'essence coloniale a pu être aussi facilement reconduit au lendemain des indépendances et même aggravé dans certains de ses aspects, c'est d'abord et surtout parce que le nouvel Etat africain «indépendant» a été rapidement pris en otage par une multitude de groupes d'intérêts locaux et étrangers aux comportements économiques éminemment prédateurs. C'est ainsi qu'une caste de hauts fonctionnaires distributeurs de marchés publics, de détenteurs de monopoles d'importations et/ou de production, de bénéficiaires de diverses situations de rente ou encore de fonctionnaires d'offices d'Etat d'encadrement du monde rural ou de commercialisation de produits agricoles ou miniers, va se structurer et s'organiser en groupes de pression aussi redoutables qu'efficaces. Prenant le contrôle et s'appuyant sur les principaux centres du pouvoir étatique, cette nouvelle classe, principale bénéficiaire du surplus économique, va progressivement parasiter l'ensemble du système et empêcher, par là-même, la mise en oeuvre de toute stratégie

de développement susceptible de remettre en cause ses intérêts particuliers. De la sorte, ces groupes sociaux parasites assurent leur reproduction en procédant aux nécessaires redistributions pécuniaires aux niveaux essentiels de l'appareil d'Etat dont ils concourent à la survie.

A défaut de s'attaquer frontalement et résolument à cette gestion patrimoniale de l'Etat qui structure et régenté l'essentiel de l'activité économique dans les pays africains, les programmes d'ajustement du FMI, vont lamentablement tourner à vide, en déconnexion complète avec les structures économiques qu'elles sont censé modifier dans la perspective d'un développement effectif.

Mais si la logique déstructurante de l'économie coloniale, reconduite dans ses principales dispositions au lendemain des indépendances, constitue la source majeure des déséquilibres structurels actuels des économies africaines, comment ceux-ci se manifestent-ils concrètement?

Manifestations des déséquilibres structurels

De nature plurielle, les déséquilibres de type structurel qui caractérisent les économies africaines revêtent cinq formes majeures: déséquilibre du couple production/consommation; déficit budgétaire; déséquilibre extérieur; spirale inflationniste et dépréciation de la monnaie; distorsions du marché de l'emploi.

Désajustement entre production et consommation

La politique agricole coloniale qui perdure après les indépendances a amplifié la crise agro-alimentaire. Dans cette logique, les pays africains s'évertuent essentiellement à produire ce qu'ils ne consomment pas (cultures de rente destinées à l'exportation) et, en retour, consomment principalement ce qu'ils ne produisent pas (céréales et diverses denrées alimentaires importées).

Ce premier niveau de déséquilibre dans le rapport production/consommation (volet alimentaire) s'est traduit pour les quarante cinq pays africains subsahariens par des importations de 4.108.000 tonnes de céréales en 1974 qui doubleront, douze ans plus tard, en passant à 8.084.000 tonnes en 1986. Ces importations, du reste insuffisantes au regard de l'ampleur du déficit vivrier, ont été appuyées par une aide alimentaire en céréales de 910.000 et 3.107.000 tonnes respectivement (Banque mondiale 1989).

Dans le domaine industriel, la distorsion s'exprime en termes de production de biens manufacturés de substitution d'importation peu compétitifs — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur — et en l'importation massive de produits d'équipement non localement fabriqués.

Les économies africaines restent fortement extraverties; les secteurs d'activités qui y cohabitent demeurent faiblement articulés les uns aux autres et fonctionnent essentiellement comme des enclaves autonomes juxtaposées.

Expansion de la demande intérieure et déficits budgétaires

L'interventionnisme tous azimuts appliqué par la nouvelle administration économique qui a succédé au pouvoir colonial a conduit, dans la quasi-totalité des pays africains, à la constitution d'un secteur d'Etat massif et tentaculaire composé d'entreprises publiques de production de biens et services, mais aussi de commercialisation ou d'appui au monde rural.

La mauvaise gestion de ce secteur a généré d'importants déficits d'exploitation couverts par des subventions publiques massives. De même, l'extraversion de la structure nationale de consommation ainsi que les pressions populaires exercées par les centres alimentaires urbains ont contribué, par le biais des subventions de soutien aux denrées de base, à peser largement sur les finances des Etats.

Enfin, les effectifs pléthoriques de l'administration (ou fonction) publique ont fait exploser la masse salariale supportée par les budgets nationaux. Parallèlement les recettes de l'Etat croissaient moins rapidement, entraînant un déficit public persistant et d'autant plus difficile à combler que les sources de prélèvement possibles se rétrécissaient tendanciellement.

Par exemple entre 1972 et 1980, le déficit global des opérations de l'Etat (Banque mondiale 1989: 307) évoluait en proportion du PNB de 1,4% à 4,5% en Ethiopie; 6,2% à 17,2% au Malawi; 5,0% à 8,4% en Tanzanie; 3,8% à 20,0% en Zambie; 4,4% à 13,3% en Sierra-Leone; 0,8% à 3,3% au Soudan; 1,2% à 10,4% à l'Ile Maurice.

Endettement, crise des paiements et déséquilibres extérieurs

Suite au premier relèvement massif du prix du pétrole en octobre 1973, l'économie mondiale — jusque-là quelque peu équilibrée au point de vue de la conduite de la croissance — va connaître une brutale flambée des prix, notamment des produits manufacturés traditionnellement importés par les pays africains.

En 1979, le second «choc pétrolier» va contribuer à amplifier ce mouvement pendant que les prix (en termes constants) des principales exportations africaines régressaient inexorablement. Il s'ensuit une accumulation de déficits commerciaux et de balance courante que les Etats africains vont maladroitement tenter de résorber par un recours imprudent à l'endettement extérieur à un moment où les conditions internationales d'emprunt se durcissent progressivement.

C'est ainsi que la dette publique extérieure des pays africains subsahariens — groupe de pays économiquement le plus fragile du continent — va exploser passant de 5,4 milliards de dollars US en 1970 à quelques 41,3 milliards en 1980 avant de se fixer à 106 milliards en 1987. En termes de ratio, cet encours de la dette publique extérieure qui ne représentait en 1970 que 13% du PNB des Etats concernés passe de 21% de celui-ci en 1980 pour atteindre 81% en 1987 (Banque mondiale 1989:300). Dans le

même temps, les emprunts publics assortis de taux d'intérêt variables (dont la caractéristique, dans un environnement international inflationniste, est d'alourdir le service de la dette) qui ne constituaient que 0,9% de la dette publique en 1970, passent à 17,8% de celle-ci en 1980 et à 21,7% en 1987.

Quant aux emprunts publics extérieurs à long terme, le taux d'intérêt moyen de 3,7% qui leur était appliqué en 1970 passe à 7,1% en 1980 tandis que l'échéance moyenne de remboursement qui atteignait vingt six ans en 1970 chute à dix sept ans en 1980; le différé d'amortissement moyen qui était de 8 ans en 1970 tombe à 5 ans en 1980 (Banque mondiale 1989:302-303). Au déséquilibre extérieur vient ainsi se superposer, tout au long des années 1982, une grave crise de la dette africaine dont la manifestation la plus tangible réside dans les innombrables difficultés de paiement des Etats et, subséquemment, les recours intempestifs aux rééchelonnements tant du Club de Paris (créanciers publics) que de celui de Londres (créanciers privés).

Inflation et dépréciation monétaire

L'accumulation de déficits budgétaires, notamment à partir des années 1970 et dont le caractère structurel susmentionné, va contribuer à alimenter substantiellement le processus inflationniste dans les économies africaines de plus en plus désarticulées. En effet, en lieu et place de l'ajustement des parités (dévaluation) et/ou de la diminution des dépenses publiques, les Etats africains ont de préférence recouru à l'emprunt, à l'augmentation des impôts et taxes et à la création monétaire interne. Or, l'essentiel des dépenses publiques ont un caractère improductif, sécurité interne (police, gendarmerie, forces spéciales), défense nationale (armée), soutien à la consommation populaire, dépenses étatiques de prestige (avion, bateau et palais présidentiels, équipes gouvernementales pléthoriques), etc.

En l'absence de l'ajustement des parités, l'inflation a engendré l'augmentation progressive des taux de change effectifs réels. En réponse à ce déséquilibre, le marché noir s'est rapidement développé, les taux de change parallèles divergeant de plus en plus des taux nominaux officiels manifestement surévalués. Subséquemment, l'insuffisance structurelle de devises va tendanciellement réduire les capacités d'importation des Etats et consacrer, durant les années 1980, la cessation de paiements extérieurs. Les monnaies africaines se déprécient alors rapidement et les dévaluations officielles successives qui surviendront dans le cadre des PAS tendront à résorber ce déséquilibre en rapprochant les taux de change nominaux de ceux du marché parallèle.

Les distorsions du marché de l'emploi

Le système d'enseignement hérité de l'époque coloniale par les pays africains, en dépit de petites réformes partielles sans grande incidence sur le contenu et les orientations, va poursuivre tout au long des trois dernières

décennies la production prioritaire «d'administratifs» pour les fonctions publiques nationales devenues très rapidement hypertrophiées et foncièrement inefficaces dans leurs prestations.

Ainsi selon la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA 1989:30), le continent africain comptait en 1987 quelques 4 à 5 millions de diplômés sans travail tandis que plusieurs pays, connaissant un important chômage de ces diplômés, employaient une main d'oeuvre expatriée nombreuse et coûteuse dans maints secteurs de leur économie. Rien qu'au titre de l'assistance technique, on estimait en 1988 à quelques 80.000 personnes (dont 10.000 dans l'agriculture) le nombre d'expatriés travaillant dans les secteurs publics et parapublics de 40 pays d'Afrique subsaharienne pour un coût d'environ 4 milliards de dollars US.

Cette profonde distorsion entre les formations dispensées et les profils recherchés par le système productif constitue l'un des principaux facteurs déséquilibrants du marché africain de l'emploi au moment où la main-d'oeuvre augmente à un taux moyen annuel de 2,7% avec un taux de chômage estimé à 40% en 1985 et dont les trois quart sont des jeunes, diplômés ou non.

Un deuxième niveau de distorsion dans le domaine de l'emploi cette fois-ci à effet pénalisant pour la compétitivité des économies africaines réside dans la forte tendance à la déconnexion du coût relativement élevé de la main-d'oeuvre par rapport à la productivité du travail. Or, selon la Banque mondiale, «en Afrique, le contenu en main-d'oeuvre, directe et indirecte, des produits finis peut dépasser 50%» (Banque mondiale 1989:33).

En fait, la tradition de politique salariale favorable aux travailleurs est un legs de l'époque coloniale caractérisée par la présence massive d'agents expatriés qualifiés, l'abondance de ressources naturelles bon marché et la faiblesse de la concurrence internationale. C'est la reconduction de cette logique par les Etats africains (postcoloniaux) dans le cadre de la législation sociale (conventions collectives, salaire minimum, etc.) sans liaison aucune avec le rendement effectif de travailleurs manifestement peu qualifiés et dans un environnement international de plus en plus concurrentiel, qui justifie, outre le sous-investissement, la faible compétitivité des économies africaines accentuées dans les années 1960-70 par la surévaluation de la plupart des monnaies.

Fondements théoriques et analytiques du modèle de référence des PAS

Qu'entend-on tout d'abord par le vocable «Ajustement» tant galvaudé? En économie, on pourrait tenter de définir l'ajustement comme un processus par lequel une unité économique, quelle qu'en soit la taille, essaie de tendre vers un nouvel équilibre soutenable du fait de la rupture du précédent sous l'effet de perturbations qui lui sont intrinsèques et/ou extrinsèques.

De ce point de vue, il est aisé de remarquer que l'ajustement constitue un processus continu et qui, en principe, concerne l'ensemble des pays du monde du fait des rapides mutations qui caractérisent l'environnement économique international contemporain.

Mais s'il est essentiellement de court et moyen termes dans le cadre de sa mise en oeuvre, il devient «structurel» et se déploie alors sur le moyen et long termes s'il porte sur des actions vigoureuses et profondes touchant aux structures de l'économie concernée (production, consommation, commerce extérieur). C'est le cas de la plupart des économies du monde sous-développé et singulièrement des pays africains.

Cependant, des quatre principaux objectifs traditionnels de politique économique, celui de l'équilibre extérieur a pris, ces vingt dernières années une importance majeure dans la mise en oeuvre des programmes dits d'ajustement structurel. Ceci est dû au fait que la conception et l'appui à la mise en oeuvre de tels programmes ont été confiés au FMI dont la mission statutaire consiste à ajuster les balances des paiements des Etats membres en vue, non seulement d'assurer la solvabilité externe (paiement de la dette extérieure notamment) de ceux-ci, mais aussi de contribuer à une péréquation des liquidités internationales permettant un développement continu du commerce international.

Par conséquent, l'ensemble des politiques dites d'ajustement structurel vont se réduire, sous la houlette du FMI et dans une moindre mesure de la Banque mondiale, à de laborieux exercices de rééquilibrage permanent des balances des paiements des pays sous-développés en crise.

Théories du mécanisme d'ajustement de la balance des paiements

Historiquement, trois principales écoles de pensée vont investir le champ de la conceptualisation théorique du mécanisme d'ajustement de la balance des paiements; ce sont les approches par les mécanismes des prix (théorie des élasticités) des revenus et de la dépense (théorie de l'absorption) et monétaire (théorie monétariste de la balance des paiements).

Selon la théorie dite des élasticités, si les exportations et importations nationales sont suffisamment élastiques respectivement aux prix intérieurs et extérieurs, les variations temporaires des prix relatifs des biens échangés assurent l'ajustement automatique de la balance des paiements. En effet, l'accroissement attendu des exportations du fait de la baisse du prix (exprimé en monnaie étrangère) des produits nationaux exportés, combiné à la baisse probable des importations du fait du renchérissement de leur coût (exprimé en monnaie nationale), devraient contribuer à améliorer le solde commercial et rétablir l'équilibre antérieurement rompu de la balance des paiements.

Le moyen préconisé par les tenants de cette école pour obtenir ces variations de prix relatifs, facteur d'ajustement automatique de la balance

des paiements, est celui de la dévaluation de la monnaie nationale. Samuelson, un des ténors de cette approche de l'ajustement de la balance des paiements par le mécanisme des prix, résume et approfondit cette théorie dite des élasticités à travers le théorème qui porte son nom et qui postule que pour qu'une dévaluation améliore la balance commerciale d'un pays, il faut que la somme de l'élasticité-prix de la demande d'importation dudit pays et l'élasticité-prix de la demande extérieure pour ses exportations soit supérieure à l'unité.

Quant à la théorie dite de l'absorption, elle s'appuie sur l'équation fondamentale de l'équilibre macro-économique, à savoir:

$$\begin{array}{lcl} Y + M & = & C + I + X \\ \text{Ressources} & = & \text{Emplois} \end{array}$$

Avec Y = revenu; M = importations de biens et services y compris les services facteurs (salaires rapatriés, profits et intérêts versés ou perçus de l'extérieur); C = consommation; I = investissement; X = exportations. Ou encore:

$$(X - M) = Y - (C + I)$$

Avec $((X - M) =$ solde de la balance des paiements courants;
 $Y =$ revenu; $((C + I) =$ demande globale (ou dépenses ou encore absorption).

Ainsi la balance devient déficitaire lorsque l'absorption intérieure $C + I$ dépasse le revenu Y et excédentaire dans l'hypothèse contraire. Sir Alexandre, un des principaux animateurs de cette approche de l'ajustement de la balance des paiements par le mécanisme du revenu et de la dépense résume cette théorie dite de l'absorption en soutenant, qu'au-delà du théorème de Samuelson (théorie des élasticités), une dévaluation n'améliore la balance des paiements que si la variation du revenu réel total demeure supérieure à la variation des dépenses intérieures globales.

En ce qui concerne enfin la théorie monétaire de la balance des paiements, son animateur en chef, Milton Friedmann s'appuie sur la théorie quantitative de la monnaie pour montrer qu'un déficit de paiements extérieurs est fondamentalement causé par une émission trop importante de crédits. En effet l'offre de monnaie M_o est exogène par rapport à la demande de monnaie, les autorités monétaires ayant la possibilité de contrôler étroitement l'émission du crédit intérieur. Et la vitesse de circulation de la monnaie est stable du fait de la stabilité de la demande de monnaie M_d par rapport au revenu, les agents économiques souhaitant conserver leurs habitudes de paiement.

Or, l'offre totale de monnaie étant égale à la somme des variations de la distribution interne de crédits (concours à l'économie et au Trésor public) et des variations des réserves extérieures (qui correspond au solde de la balance des paiements), il vient:

$$M_o = \Delta C + \Delta R$$

Avec C = Crédits; R = Réserves extérieures. Or, l'équilibre monétaire implique:

$$M_o = M_d \text{ c'est-à-dire:}$$

$$M_d = \Delta C + \Delta R \text{ ou encore, } \Delta R = M_d - \Delta C$$

Où, ΔR = Solde de la balance des paiements; M_d = Demande de monnaie; ΔC = Variation du crédit intérieur.

Par conséquent, tout excès de C par rapport à M_d engendre un déséquilibre automatique de la balance des paiements si les hypothèses sur M_o et V (vitesse de circulation de la monnaie) restent vérifiées.

Friedmann résume cette approche d'ajustement de la balance des paiements par le mécanisme monétaire en soutenant que l'inflation, source de déséquilibre extérieur, étant un phénomène purement monétaire, l'ajustement de la balance des paiements est automatiquement assuré par des variations des prix intérieurs et des taux de change, ceci en système de taux de change flottants.

C'est cette dernière approche qui va fondamentalement inspirer le FMI dans le cadre de la conceptualisation de sa méthode d'ajustement, même si les deux premières apparaissent en filigrane dans le cadre d'analyse.

L'ajustement "monétaire" du FMI: le modèle de Polack

Le document de base qui sert de bréviaire aux experts du Fonds monétaire international dans la confection de leurs traditionnels PAS, est constitué par ce qu'il est convenu d'appeler le modèle de Polack. Ce dernier, condisciple de Friedmann au sein de l'école de Chicago, fut pendant longtemps Directeur des études au FMI où il conceptualisera et mettra complètement au point le cadre analytique de référence qui sous-tendra l'ensemble des interventions de l'institution au titre de la politique dite d'ajustement structurel dans les pays en voie de développement, notamment à partir des années 1970.

Polack s'appuie tout naturellement sur la théorie monétariste de la balance des paiements pour élaborer son modèle économétrique d'ajustement et dont nous dégageons ici la substance, le cheminement

analytique, la principale conclusion à laquelle il aboutit ainsi que les recommandations de mesures de politique économique qui en découlent.

Le point de départ est la théorie quantitative de la monnaie qui postule que, dans toute économie marchande: $M V = P Q$ avec M = masse monétaire, V = vitesse de circulation de la monnaie, P = niveau général des prix, Q = volume des transactions.

Tout comme Friedmann, il reprend à son compte (pour les mêmes raisons) l'hypothèse de stabilité de la vitesse de circulation de la monnaie (V = constante) et y ajoute une seconde relative à la stabilité du volume des transactions (Q = constante) car, suggère-t-il, l'offre interne de biens et services est relativement rigide à court terme, plus particulièrement dans les pays en développement généralement caractérisés par l'existence de nombreux goulots d'étranglement au niveau de l'appareil de production.

V et Q étant constants, tout accroissement de la masse monétaire M a mécaniquement tendance à exercer une pression (à la hausse) sur les importations et surtout à se répercuter proportionnellement sur le niveau général des prix P .

Il s'ensuit par conséquent de fortes poussées inflationnistes qui, si rien n'est entrepris, se superposent, s'auto-alimentent et s'auto-entretiennent. Le résultat est un effondrement de la compétitivité extérieure du pays et donc la contraction de ses exportations, un alourdissement des importations, une érosion des avoirs extérieurs et finalement le déséquilibre de la balance des paiements.

Partant du postulat que l'inflation est un phénomène monétaire et sachant, par définition, que la principale contrepartie de la masse monétaire M est représentée par le crédit intérieur, Polack tire de son raisonnement la principale conclusion ci-après: il existe une relation linéaire inverse entre la variation des avoirs extérieurs (à savoir le solde de la balance des paiements) et la variation du crédit intérieur.

Adossé à un tel argumentaire, le FMI déduit que les pays sous-développés étant caractérisés notamment par Q et V constants en courte période, le rétablissement d'un équilibre soutenable de la balance des paiements passe inévitablement par la maîtrise et, au besoin, la réduction du crédit intérieur (source majeure d'inflation et de déséquilibre extérieur); pour ce faire, il édicte une panoplie de mesures de politique économique, à caractère essentiellement déflationniste, et tournant principalement autour de la mise en oeuvre de politiques:

- monétaire restrictive par le resserrement et l'aggravation des conditions d'accès au crédit;
- d'assainissement des finances publiques par la réduction drastique de la masse salariale de la fonction publique (licenciements massifs et/ou réduction des salaires nominaux), des dépenses sociales (éducation,

santé, etc.) ainsi que des subventions publiques à la consommation populaire (denrées de première nécessité);

- de vérité des prix; et de
- la dévaluation de la monnaie locale pour consolider la réduction du pouvoir d'achat interne et modérer ainsi la demande de produits importés (devenus plus chers) et surtout accroître les exportations (produits nationaux devenus plus compétitifs à l'extérieur).

En résumé, même si la référence demeure le «monétarisme» (émission excessive de monnaie), le modèle d'ajustement du FMI intègre également la théorie de l'absorption (demande intérieure excessive) ainsi que l'approche par le mécanisme des prix (variation des prix relatifs par la dévaluation). Mais si globalement, le modèle semble présenter une certaine cohérence dans son cheminement analytique, qu'est-ce qui justifie alors l'échec notoire de la plupart des programmes mis en oeuvre sous son égide, notamment dans les économies africaines?

Les insuffisances du modèle du FMI

De toute évidence le schéma d'analyse de Polack repose, au niveau théorique, sur des postulats qui sont d'une faible pertinence dans les économies africaines.

Le modèle postule implicitement l'existence de marchés libres ou l'intervention d'agents économiques supposés rationnels à une allocation efficiente des ressources disponibles, ce qui peut justifier certains enchaînements analytiques qu'il intègre. Or, il est notoirement connu que les économies africaines sont essentiellement dirigées par l'Etat aux côtés d'un petit nombre de monopoles rentiers qui, dans le cadre de l'administration des prix, peuvent par exemple éliminer la liaison mécanique $M \longrightarrow P$ (si Q et V constants) telle que prévue par le modèle.

En effet, les prix peuvent parfaitement augmenter même en l'absence de tout accroissement de la masse monétaire; pire, il arrive même qu'ils augmentent en pleine politique monétaire drastiquement restrictive, simplement parce que le marché est parfaitement non concurrentiel et/ou pas du tout transparent et où les prix qui se forment indiquent rarement les tensions de rareté qui y existent.

De plus, en considérant les hypothèses retenues par le modèle, il apparaît qu'en courte période, V peut avoir tendance à varier surtout dans des environnements inflationnistes (cas de la plupart des économies africaines) où les agents économiques ont plutôt tendance à ajuster en permanence, en fonction du niveau général des prix, la part de leurs actifs totaux qu'ils désirent détenir sous forme d'encaisses liquides.

Quant à la constance de Q en courte période du fait des traditionnels rigidités structurelles, le modèle semble admettre une sous-hypothèse

implicite de plein-emploi des facteurs. Or, en considérant que les économies africaines se caractérisent généralement par l'existence d'importantes capacités de production sous-utilisées (dans le secteur tant rural qu'urbain), il est plutôt judicieux d'envisager qu'une orientation sélective, efficace et appropriée du crédit intérieur devrait au contraire contribuer à développer un surcroît d'activités (jusqu'à la résorption complète des capacités disponibles et non utilisées, généralement faute de crédit et/ou de marchés) sans aucun risque inflationniste.

Ainsi, on aura commencé à agir sur les structures (ici la structure de production) dans la perspective d'un ajustement véritablement structurel qui ne se limite plus aux simples tentatives de rééquilibrage monétaire de court terme.

Donc, même en admettant que Q et V restent constants, la liaison mécanique $M \longrightarrow P$ ne constitue pas une fatalité, notamment dans l'optique d'un ajustement censé toucher aux structures de base de l'économie concernée. Concernant maintenant les mesures de politique économique, leur inefficacité opérationnelle tient à ce que le renchérissement du crédit intérieur tend à réduire l'investissement, installe un sous-équipement productif peu propice à l'amélioration de la productivité, et donc de la compétitivité, accroît le risque des faillites d'entreprises et contribue finalement en une contraction de l'activité économique générale ou récession.

Quant aux coupes sombres opérées dans les dépenses publiques jugées sociales (éducation, santé, etc.), elles contribuent à saper la base de développement à moyen et long termes des ressources humaines dont l'importance est capitale dans la conception et la prise en charge de la gestion du développement dans les Etats concernés.

Pour ce qui est de la dévaluation des monnaies, les structures économiques restant inchangées, il se produit que d'une part les exportations n'augmentent sensiblement pas du fait de la relative saturation de la demande extérieure pour les matières premières exportées et également parce que les prix de ces produits de base sont fixés en monnaies étrangères (dollar US, livre sterling, etc.) sur des bases essentiellement spéculatives sans la moindre liaison avec la valeur relative de la monnaie nationale (du pays vendeur). Tout au plus, quelques secteurs tels que la pêche, le tourisme ou encore certaines industries manufacturières pourraient éventuellement accroître leurs parts de marché à l'extérieur du fait du changement de parité.

Par contre, les importations dont la plupart demeurent incompréhensibles (produits alimentaires, biens d'équipement, énergie, divers intrants, etc.) s'alourdissent très rapidement en valeur au point de pulvériser le léger avantage éventuellement enregistré au niveau des exportations. De plus, les coûts de production et les prix intérieurs s'accroissent et les difficultés d'approvisionnement en matières premières, du fait de l'insuffisance de

devises, contribuent à ralentir l'activité économique dans un environnement inflationniste généralisé.

En résumé, la politique de dévaluation tend ainsi à aggraver le déséquilibre extérieur initial à cause de l'inadaptation structurelle des économies sous ajustement à la configuration de l'économie internationale essentiellement caractérisée par la flexibilité, l'extrême rationalisation et l'innovation.

Enfin, une limite fondamentale d'ordre pratique à l'efficacité de la politique d'ajustement réside dans le fait que les relations économiques internationales, particulièrement le commerce international, étant un jeu essentiellement à somme nulle, il importe que des mesures exactement contraires soient simultanément prises dans les principaux pays partenaires structurellement excédentaires des économies du tiers monde sous ajustement. Or, le FMI n'ayant statutairement pas les moyens de démanteler les subtiles barrières protectionnistes érigées par la plupart des pays développés, ni d'influer substantiellement sur le processus de dégradation continue des prix des produits de base qui ruine les économies sous-ajustement, il est parfaitement illusoire d'espérer réaliser assez rapidement la principale finalité des programmes à savoir le rétablissement de l'équilibre extérieur sans une profonde modification des structures économiques internes.

Impact des PAS sur les structures économiques

La structure de la production

Les données disponibles montrent que 90% des pays de l'Afrique subsaharienne — groupe le plus affecté par la crise mondiale (Banque mondiale 1989, 1990) — indiquent que:

- la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant a régulièrement chuté pour passer de 2,9% entre 1965-1973 à 0,1% entre 1973-1980 et devenir carrément négative (-2,8%) entre 1982-1987 (période d'ajustement);
- le taux annuel moyen de croissance du PIB a évidemment subi la même courbe décroissante en se fixant respectivement pour les trois périodes ci-dessus identifiées à 5,9%; 2,5% et 0,5% respectivement;
- la décomposition de cette croissance du PIB fait apparaître que:
 - i) l'agriculture a dangereusement reculé en alignant respectivement les taux de 2,2%; 0,3% (période de sécheresse) et 1,3%, demeurant ainsi largement en dessous du taux de croissance démographique du continent (environ 2,9%). Ce qui, du fait des faiblesses structurelles traditionnelles de l'agriculture vivrière à l'intérieur du secteur primaire, a imposé l'importation de 8,1 millions de tonnes de céréales en 1986 (contre 4,1 millions en 1974) et nécessité un complément d'aide alimentaire de 3,1

millions de tonnes de céréales (contre seulement 0,9 millions) respectivement pour les deux années;

- ii) l'industrie s'est effondrée en enregistrant les taux respectifs de 13,8%; 4,3% et -1,2%, consacrant ainsi une quasi-désindustrialisation du continent, notamment durant la période d'ajustement.
- iii) le secteur manufacturier, branche la plus dynamique du secteur industriel, confirme la faillite du secteur secondaire en alignant respectivement 10,1%, 8,2% et seulement 0,6% (durant l'ajustement);
- iv) les activités de service, même si elles tentent de résister partiellement, n'échappent pas à la bourrasque ambiante puisqu'elles passent de 4,9% à 3,7% et enfin à 1,2% respectivement.

La preuve que la structure de la production n'a pas fondamentalement été modifiée, malgré le caractère jugé structurel de la politique d'ajustement, c'est que l'ensemble des secteurs d'activité économique ont quasiment stabilisé leur contribution à la formation du PIB; en effet l'agriculture passe de 43% du PIB en 1965 à 30% en 1980 et à 34% en 1987; et l'industrie de 18% à 33% puis à 28%; le secteur manufacturier de 9%, stagne en 1980 passe à 10% et les services de 39% à 37% puis à 39%.

La structure de la demande

A l'image de la structure productive des économies africaines, la structure de la demande est demeurée quasiment stable, l'ajustement dit structurel n'ayant pas pu, une fois de plus, affecter fondamentalement les structures de base des économies concernées (Banque mondiale 1993); ainsi:

- la consommation des administrations publiques qui représentent 10% du PIB en 1965, atteint 13% en 1980 et se fixe à 16% en 1987 pendant que la consommation privée se stabilisait respectivement à 72%; 66% puis 71%;
- quant à l'investissement intérieur brut, il connaît une évolution de 14%, à 20% et puis à 16%.

En termes de croissance par contre, on observe une chute continue qui épouse parfaitement l'évolution du PIB durant les périodes correspondantes; ainsi:

- la consommation publique, de 9,0% de croissance annuelle moyenne entre 1965-1973 tombe à 7,0% entre 1973-1980 avant de devenir négative (-0,7%) entre 1980-1987 c'est-à-dire durant l'ajustement;
- la consommation privée suit la même tendance en alignant respectivement 3,9%; 2,6% et 1,1%;
- l'investissement intérieur brut, quant à lui, connaît une décreue encore plus marquée notamment durant la période d'ajustement puisque les taux sont respectivement de 9,8%; 4,0% et -8,2%. Ce désinvestissement

survenu durant l'ajustement, loin de favoriser une quelconque transformation de la structure productive des économies africaines en vue de son adaptation progressive à l'évolution de la demande internationale dans la perspective du rétablissement de l'équilibre extérieur cher au FMI, a plutôt davantage contribué à déconnecter l'Afrique des principaux courants d'échanges mondiaux (1,5% du commerce mondial) ainsi que des grandes mutations économiques.

La structure du commerce extérieur

Les exportations

La structure des exportations de marchandises n'a pas non plus fondamentalement varié. En effet, les produits de base (combustibles, minéraux, cultures de rente, etc.) restent encore dominants. S'ils représentaient 92% des exportations africaines en 1965, ils atteignent encore 96% en 1980 et 86% en 1987. Ce qui limite fortement la portée des mesures de politique économique comme la dévaluation.

En terme de croissance, durant la période 1965-1973 le taux annuel moyen chute dramatiquement de 15,1% à 0,2% pour la période 1973-1980 et même à 1,3% en 1980-1987. Cette évolution explique les grandes difficultés qu'éprouvent actuellement les pays africains à faire face à leurs engagements extérieurs, malgré et peut-être — sous certains rapports — à cause des PAS qui, curieusement, laissent quasi intactes les structures qui fondent ces économies sous ajustement.

Les importations

Leur structure est également restée stable. En 1965 les importations de marchandises concernaient à hauteur de 75% les biens d'équipement (machines, matériels divers, etc.). En 1980, ce taux se situe encore à 70% et remonte à 73% en 1987. En 1965, cette rubrique est suivie du poste «produits alimentaires» dont l'importation, de 14%, occupait encore 16% en 1980 et 12% en 1987, du fait de la faillite des politiques agricoles, vivrières en particulier.

Quant à la croissance de ces importations, leur évolution reste quelque peu contrastée: de 3,7% de taux annuel entre 1965-1973, elle s'élève à 7,6% entre 1973-1980 et est financée par un recours massif et inconsidéré à l'endettement extérieur (première phase de montée brutale de la dette africaine) puisque cette période est marquée par l'effondrement de la croissance des exportations. Entre 1980-1987, période d'ajustement, ce taux moyen chute drastiquement à 5,8% en conformité avec la poursuite de l'effondrement des exportations et les difficultés accrues d'accès au financement extérieur (Banque mondiale 1993:20-27). Il résulte de cette double évolution des exportations et importations que les termes de l'échange des pays africains se sont manifestement dégradés, se fixant à 91 en 1985 (en base 100 = 1980) et à seulement 84 en 1987.

«L'informélisation» des économies africaines

Au-delà des statistiques arides, abstraites et rébarbatives certains effets directs, palpables et accessibles à tout observateur de la scène économique africaine découlent du développement extraordinaire de l'économie non structurée ces dernières années, en réponse aux perturbations introduites par les programmes d'ajustement du FMI et de la Banque mondiale.

Face en effet aux défaillances du secteur moderne manifestées notamment par le rétrécissement de l'offre d'emploi classique, consécutivement à la mise en oeuvre des programmes déflationnistes des bailleurs de fonds, les Africains vont déployer une stratégie de survie sociale à travers la démultiplication, voire l'explosion des activités économiques informelles. Ainsi, ces activités marginales, qui se développent spontanément en milieu urbain au cours des années 1970 et qui permettaient d'absorber une partie de la main-d'oeuvre issue des migrations rurales, ont progressivement pris une place de plus en plus importante dans la production des biens et surtout de services et la distribution de revenus.

Cette économie informelle caractérisée par «l'ensemble des actes économiques marchands qui échappent aux normes légales en matière fiscale, juridique ou d'enregistrement statistique» (Lautier, Miras, Morice 1991:117) revêt aujourd'hui des formes diverses: de la petite agriculture traditionnelle péri-urbaine ou paysanne de subsistance, à la grande entreprise de bâtiment employant une main-d'oeuvre non qualifiée clandestine en passant par le petit cireur de chaussures indépendant, l'informel semble envahir tous les secteurs d'activité.

Malgré ses capacités évidentes d'initiative, d'imagination et d'adaptation, cet informel africain ne constitue pas une panacée à la grave crise du développement qui frappe le continent. En effet, sa capacité d'absorption reste fortement limitée, notamment au niveau des investissements productifs qui ne sauraient dépasser une certaine taille sans sortir l'activité bénéficiaire de l'informel pour la rentrer dans le secteur structuré. Par conséquent, son impact sur la densification du tissu économique interne demeure limité à l'image de la valeur ajoutée qu'il produit et donc des faibles revenus unitaires distribués à une masse relativement importante de travailleurs. C'est d'ailleurs le lieu de rappeler que de problème durant les années 1970, le secteur informel semble subitement devenu solution au cours de la décennie 1980. En effet, antérieurement chargé de négativité par les bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale notamment), on lui découvre brutalement toutes les vertus allant jusqu'à lui conférer un rôle clé dans les nouvelles politiques de développement au regard de ses capacités de création d'emplois et de revenus jugées considérables, mais aussi du fait que le système de solidarité sur lequel il s'appuie s'avère bien supérieur aux schémas de redistributions étatiques.

En réalité, les innombrables dégâts causés par les PAS sur le plan social (pertes massives d'emplois, chutes brutales du pouvoir d'achat, baisse de niveau de vie, montée en force de la pauvreté de masse,) justifient ce revirement spectaculaire des institutions financières internationales. L'urgence désormais est de créer coûte que coûte des emplois et des revenus, quels que soient par ailleurs le type d'emploi, le niveau des revenus distribués et même le coût financier de création de ces emplois comme l'illustrent assez bien les programmes de génération d'emplois dans le cadre de travaux dits d'utilité collective ou d'intérêt public mis en oeuvre à coups de milliards de francs CFA sur la base de financements remboursables, même si c'est à des conditions concessionnelles.

Plus prosaïquement, nous devons à la vérité de reconnaître que face au dramatique échec des politiques d'ajustement mises en oeuvre en Afrique sous la houlette du FMI et de la Banque mondiale, l'essentiel de la nouvelle stratégie de développement préconisée depuis se résume incroyablement à la seule «lutte contre la pauvreté de masse».² Au coeur d'une telle stratégie, un rôle majeur est dévolu au secteur informel qui, de dispositif transitoire de survie imaginé par des populations africaines désemparées, est en passe d'être approprié par les bailleurs de fonds internationaux qui semblent vouloir en faire — ce qui, le cas échéant, serait une hérésie — le nouveau moteur de la croissance et du développement en Afrique.

Les incidences sociales et politiques des PAS

Quelques indicateurs centraux notamment les dépenses publiques à caractère social et la situation de l'emploi permettent d'appréhender l'ampleur du recul social imputable aux plans d'austérité contenus généralement dans les programmes d'ajustement. Ces dépenses ont subi des contractions plus ou moins importantes dans l'ensemble des pays africains sous-ajustement. Le tableau 1 met en évidence l'évolution de la part de l'éducation, de la santé, de l'habitat, des équipements collectifs et de la sécurité sociale dans les dépenses de l'administration centrale entre 1972 et 1987.

Par ailleurs, la CEA (1989:29) estime qu'entre 1980 et 1986, le revenu par habitant de l'ensemble du continent africain a baissé à un taux annuel moyen de 3,4% pendant que, sous les coups de boutoir de l'inflation, les salaires réels chutaient en moyenne encore plus fortement de 19%. Le même rapport indique qu'au Ghana par exemple, le salaire minimum en 1988 qui était de 116 cedis ne permettait même pas d'acheter un tubercule d'igname, aliment de base du pays pendant qu'au Mozambique, une famille urbaine

2 L'intégralité du rapport 1990 de la Banque mondiale a été consacrée au thème de la «pauvreté» au regard de l'ampleur du phénomène depuis le début des années 1980, notamment dans les pays sous ajustement, africains en particulier.

moyenne devrait dépenser 4.900 meticaïs supplémentaires pour satisfaire ses besoins essentiels, alors que le salaire minimum n'était que de 6.750 meticaïs.

Tableau 1: Dépenses à caractère social de l'administration centrale dans quelques pays africains subsahariens (1972-1987)
En pourcentage des dépenses globales

Pays	Education			Santé			HESA *		
	1972	1980	1987	1972	1980	1987	1972	1980	1987
Tanzanie	17,3	13,3	8,3	7,2	6,0	5,7	2,1	2,5	1,7
Burkina Faso	20,6	15,5	19,0	8,2	5,8	5,8	6,6	7,6	3,4
Gambie	13,1	12,3	-	9,9	7,4	-	7,1	3,3	-
Zambie	19,0	11,4	8,3	7,4	6,1	4,7	1,3	3,4	2,3
Ouganda	15,3	14,9	15,0	5,3	5,1	2,4	7,3	4,2	2,9
Nigéria	4,5	4,5	2,8	3,6	2,5	0,8	0,8	6,6	1,5
Ethiopie	14,4	9,3	-	5,7	3,5	-	4,4	5,0	-
Malawi	15,8	9,0	10,8	5,5	5,5	7,1	5,8	1,6	2,3
Somalie	5,5	8,1	-	7,2	3,2	-	1,9	1,7	-
Togo	-	12,6	13,1	-	5,6	3,8	-	5,2	9,9
Rwanda	22,2	18,8	-	5,7	4,5	-	2,6	4,1	-
Sierra Leone	15,1	10,2	-	5,3	3,5	-	2,7	3,9	-
Kenya	21,9	19,6	23,1	7,9	7,8	6,6	3,9	5,1	1,7
Soudan	9,3	9,8	-	5,4	1,4	-	1,4	0,9	-
Libéria	15,2	11,9	16,2	9,8	5,2	7,1	3,5	4,3	1,9
Maurice	13,5	17,6	12,4	10,3	7,5	7,6	18,0	21,4	17,4

* HESA: Habitat et Equipements collectifs, Sécurité sociale et Aide sociale

Source: Banque mondiale (1989:306).

Cette incapacité croissante de nombreux ménages africains à satisfaire leurs besoins essentiels dans un environnement de paupérisation accélérée a largement contribué à accroître l'inefficacité des travailleurs et aggravé la corruption dans les services publics de nombreux pays. Parallèlement, la main d'œuvre s'est réduite d'environ 16% entre 1980 et 1987 du fait des licenciements massifs de travailleurs, du gel des recrutements dans le secteur public et de la réduction des possibilités d'emplois consécutivement à la baisse de l'investissement productif. Ceci alors même que la population active croissait à un taux de 2,7% par an.

D'une manière générale (Fromont 1988), le chômage déclaré et déguisé s'est accru de 8% en Afrique entre 1980 et 1985. Le chômage urbain est passé de 10% environ dans les années 1970 à 30% en 1985. L'emploi salarié

régresse partout en Afrique, plus particulièrement l'emploi industriel qui semble indiquer l'amorce d'un processus de désindustrialisation à grande échelle.

Dans le même temps 3,3 millions de personnes, pour la plupart des jeunes, quittent annuellement les zones rurales pour chercher du travail dans les centres urbains. Or, si la tendance actuelle se maintient, les projections indiquent que leur nombre atteindra 5 millions en l'an 2000. Ce qui augure de tensions accrues sur le marché africain de l'emploi si l'on sait que pendant ce temps, on assiste déjà à une stagnation des créations d'emplois dans le secteur informel qui, selon le BIT (*in* Fromont 1988), emploie environ 15% de la main-d'oeuvre et semble avoir atteint les limites de sa capacité d'absorption.

Il résulte de cette évolution défavorable des indicateurs sociaux des pays africains la montée en force de phénomènes antérieurement jugés marginaux tels que la criminalité urbaine et péri-urbaine, le trafic et l'abus de drogues ainsi que diverses formes de violence sociale et/ou politique.

Mais de plus en plus consciente du fait que la réalisation d'un développement soutenu et durable dépend fondamentalement d'une bonne politique d'éducation, de santé, de formation et de création d'emplois productifs pour la majorité de la population, un certain nombre d'institutions internationales comme la Banque mondiale, le PNUD ou encore l'UNICEF recommandent la mise en oeuvre «d'un ajustement à visage humain» qui préserve et même améliore les capacités de base des pays sous ajustement (Banque mondiale 1993:163-178). Dans cette perspective, la Banque mondiale a élaboré ces dernières années quatre mesures spécifiques qui accompagnent les nouveaux programmes d'ajustement mis en oeuvre et, ceci en fonction des spécificités de chaque pays. Ces mesures sont:

- la protection des groupes vulnérables

Il s'agit en particulier des femmes et des enfants dont les services clés qui leur sont destinés (santé, éducation, nutrition, etc.) doivent être préservés de l'impact négatif des compressions budgétaires. C'est ainsi par exemple que le Sénégal a obtenu récemment un prêt d'appui à la réorientation des dépenses et des investissements de l'Etat dans le secteur de l'éducation; la Côte d'Ivoire un soutien à la mise en oeuvre d'un plan d'action d'amélioration des services de santé de base à l'intention des groupes vulnérables ou encore le Gabon qui a obtenu l'autorisation de préserver les traitements des «bas revenus» dans le cadre de la compression des dépenses salariales de l'Etat.

- les compensations ou arrangements transitoires

Ils concernent les indemnités de départ, les stages de formation ou encore les lignes de crédit destinées à indemniser la sortie négociée de la fonction publique, dont bénéficient les fonctionnaires licenciés. Ils se rapportent

également à des avantages particuliers (vivres, subventions) destinés à venir en aide à des individus spécifiques, titulaires d'un revenu fixe, à la suite d'une dévaluation par exemple.

- la participation des pauvres au processus de la croissance

Selon la Banque mondiale, elle passe par la mise en oeuvre d'un certain nombre d'actions comme la réforme, les programmes d'implantation, les facilités de crédit et les programmes spéciaux de formation qui conditionnent l'amélioration de la productivité du travail ainsi que la mobilité sociale.

- la protection des intérêts à long terme de la population

Elle s'appuie sur le développement de ressources humaines et la nécessaire protection de l'environnement, ce qui implique l'incorporation d'une bonne gestion des ressources naturelles à la stratégie de développement à long terme.

En dehors des deux derniers points, l'ensemble de ces mesures de soutien à un ajustement supposé «à visage humain» ne constituent que des palliatifs qui, au mieux, atténuent l'échec incontestable des programmes d'ajustement du FMI et de la Banque mondiale qui, en s'enfermant dans une perception technocratique de la crise africaine, se sont révélées totalement incapables de modifier profondément et durablement les structures économiques.

En attendant, les émeutes de la faim en Tunisie (1984), en Zambie (1986) en Algérie (1988 à 1993), en Côte d'Ivoire, au Maroc, au Kenya, au Cameroun, en Centrafrique, etc., continuent de rythmer le quotidien de la quasi-totalité des pays africains où la déstabilisation politique, la désobéissance civile et l'insurrection populaire larvée menacent en permanence les fragiles gouvernements en place.

Stratégie alternative face à la crise et promotion du développement

Ki-Zerbo (1989) disait si justement: «on ne développe pas; on se développe». Partant de ce postulat, il semble parfaitement illusoire d'attendre de l'extérieur la voie à suivre pour accéder au développement en Afrique. En effet, le drame du continent noir aura été, tout au long de son histoire (mission «civilisatrice» coloniale, coopération économique post-indépendance, politiques d'ajustement structurel du FMI), d'attendre de l'extérieur l'idéologie et/ou le modèle accompagnateur devant le sortir de ses difficultés et le propulser vers le développement.

C'est à la limite un truisme que d'affirmer que toute stratégie de développement efficace doit prioritairement reposer sur les forces et atouts intérieurs au rang desquels en particulier les hommes.

Esquissons les principaux axes, secteur par secteur, d'une stratégie alternative de résorption de la crise africaine et de promotion du développement dans une dynamique permanente d'auto-ajustement.

Les modifications structurelles dans le secteur agricole

Elles sont relatives à un ensemble de transformation de base susceptibles d'affecter favorablement la structure de production agricole et inverser la structure de consommation alimentaire actuellement très extravertie. Ce qui passe par un ensemble d'instruments stratégiques au titre desquels notamment:

- une politique réaliste de prix agricoles;
- une réorientation du schéma de distribution des revenus intérieurs;
- une refonte de la politique de commercialisation des produits agricoles;
- une importante revalorisation des structures paysannes;
- une meilleure adaptation du paquet technologique agraire au producteur et au milieu;
- la reconquête et la régulation des marchés alimentaires urbains.

La mise en oeuvre d'une politique réaliste de prix agricoles

Contrairement à l'idée largement répandue de la prétendue incapacité des paysans africains à répondre aux "signaux" du marché, une série d'études sur l'Afrique ont révélé selon la Banque mondiale (1981) "une très grande élasticité de la production agricole africaine par rapport aux modifications du système des prix et même par rapport aux variations des prix relatifs" (Soned 1981).

Cette perception est du reste confirmée dans le cas spécifique du Sénégal où une étude de la Société nouvelle d'études de développement (Soned) dans la bassin arachidier indique clairement, qu'en plus du niveau absolu du prix des différentes spéculations, les paysans arbitrent rationnellement l'allocation de leurs ressources productives essentiellement en fonction des prix relatifs des cultures. La méthodologie utilisée³ a permis, pour l'année 1981 par exemple, d'estimer à environ 82% la sous-évaluation du mil (culture vivrière) par rapport à l'arachide (culture de rente) au regard de la journée de travail, des charges récurrentes et des rendements comparés.

3 Méthodologie Soned: La méthode a consisté à déterminer le prix relatif d'équilibre des produits agricoles par égalisation des marges brute rapportées à la journée de travail; ainsi pour deux cultures en concurrence (mil et arachide par exemple), on a:

$(Pa Ya - ch)/Ja = (Pm Ym - chm)/Jm$; avec P = prix; Y = rendement;
ch = charges; JT = journée de travail; a = arachide; m = mil.

En ce qui concerne les résultats de la campagne, les paysans ont admis que le développement des surfaces cultivées en arachide au détriment de celles de mil tient au niveau relatif du revenu qu'ils pouvaient attendre de ces deux cultures; étant entendu qu'ils conservent néanmoins en culture les besoins annuels estimés de nourriture de leur famille, les stocks inter-annuels étant relativement faibles et qu'ils conservent de toute façon la faculté de racheter à la soudure le complément céréalier éventuellement manquant.

Par conséquent, abandonner le système actuel de fixation autoritaire et arbitraire de prix agricoles non incitateurs aux producteurs (notamment pour les cultures vivrières), par l'État au profit d'une approche rénovée basée sur des indicateurs fiables (pénibilité relative, charges récurrentes comparées, rendements respectifs), constituerait déjà un premier pas important vers la revalorisation monétaire du monde paysan dont l'enrichissement par le travail productif, par ailleurs, demeure indispensable à l'élargissement du marché intérieur.

Cependant, l'élasticité-prix de l'offre de produits agricoles étant parfois très élevée (pour certaines spéculations), il conviendra dans la pratique de moduler les hausses de certains prix aux producteurs. En effet, un relèvement massif de certains prix aux producteurs comporte le risque éventuel d'engendrer une spéculation extensive par la recherche de la fructification de capitaux financiers spéculatifs que pourraient orchestrer de «faux agriculteurs». La conséquence en serait un renchérissement excessif des prix à la consommation populaire, la transformation d'une grande partie des paysans en ouvriers agricoles sur leurs propres terres et inéluctablement la remise en cause de l'ensemble de la stratégie.

La réorientation du schéma de répartition des revenus intérieurs

L'élasticité-revenu en milieu urbain de la demande des principales céréales serait d'après les données des documents préparatoires des anciens plans quadriennaux du Sénégal (MPC s.d.):

- er/d du mil-sorgho = - 0,2
- er/d du blé = + 0,7
- er/d du maïs = + 0,3
- er/d du mil = + 0,6
- er/d du riz = + 0,26

Il apparaît ainsi que l'élasticité-revenu de la demande (-0,2) de la demande de mil-sorgho, même si elle est faible, n'indique pas moins qu'un accroissement du revenu entraîne une baisse de la consommation du mil-sorgho. L'élasticité-revenu de la demande de blé (+ 0,7) traduit quant à elle le fait qu'un accroissement de revenu induit une augmentation assez

importante de la consommation de cette denrée (sous forme de pain essentiellement).

Autrement dit, l'accroissement du revenu de la population engendre une substitution du blé et du riz au mil puisque l'élasticité-revenu de la demande de riz demeure positive, même en milieu rural. Le maintien d'une telle tendance reste favorable à la promotion de l'agriculture vivrière locale (mil-sorgho notamment) et sa perpétuation implique un accroissement continu des importations céréalières (blé et riz), ce qui contribue à l'aggravation du déséquilibre déjà préoccupant de la balance commerciale.

Par ailleurs, l'élasticité-revenu de la demande de maïs, même si elle est positive, demeure encore relativement faible. Cela signifie du reste l'existence de possibilités d'élargissement de la consommation du repas à base de maïs, notamment grâce aux récents progrès de la technologie alimentaire dont l'Institut de technologie alimentaire (ITA) reste le maître d'oeuvre au Sénégal.

En considérant enfin l'élasticité-revenu de la demande de mil en milieu rural, on observera que son niveau assez élevé indique qu'une politique appropriée de prix aux producteurs de cette céréale, en améliorant le revenu paysan, devrait non seulement accroître la production de biens alimentaires locaux dont le mil, mais aussi augmenter la consommation de celui-ci tant en milieu rural (élasticité positive) qu'en milieu urbain du fait d'une action concomitante de suppression progressive des subventions aux céréales importées.

Or, le revenu urbain est en moyenne 10 fois plus élevé que celui rural (MPC s.d.). Par conséquent, puisque d'une part l'élasticité-revenu de la demande de maïs est faible, celle du mil en milieu urbain est négative, celle des céréales importées (riz et blé) demeure très forte; et que d'autre part, 80% de ces importations céréalières sont consommées par les citadins, il s'ensuit que le maintien de la structure actuelle des revenus, en ce qu'elle perpétue l'extraversion de la demande alimentaire, à travers le renforcement de la tendance négative, constitue un frein à la promotion des cultures vivrières locales.

Dans ces conditions, seule une correction vigoureuse de cet important biais par la modification complète du système des prix aux producteurs ruraux ainsi qu'à la consommation urbaine, aurait pour effet décisif de transformer la structure actuelle des revenus par un transfert de ressources des villes vers les campagnes. Cependant le plus important obstacle à une telle politique réside dans l'ampleur des coûts sociaux récurrents à gérer, étant entendu que les centres urbains constituent par excellence de puissants groupes de pression politique et sociale en Afrique.

Cette analyse, essentiellement illustrée par le cas sénégalais, demeure dans ses grandes lignes valable pour la plupart des pays africains aux structures agricoles sensiblement identiques. Elle indique déjà, en première

approximation, les coûts implicites inhérents à une stratégie consciente et volontaire de développement autonome que les Etats africains devront de gré ou de force, accepter de mettre en oeuvre pour leur propre survie.

La redéfinition d'une politique de commercialisation

Elle devrait accompagner l'action sur les prix et les revenus car seules la création d'un marché ainsi que les perspectives de profit peuvent justifier une prise en charge convenable de la distribution des produits agricoles vivriers par le secteur privé. Ainsi, l'absence de préfinancement pour les cultures vivrières qui caractérisait l'ancien schéma de commercialisation pourra être surmontée et les marchés de consommation régulièrement approvisionnés. Les offices publics de commercialisation devraient pouvoir continuer à assurer la collecte et l'évacuation des cultures de rente et, accessoirement des produits vivriers en cas de défaillance ponctuelle du secteur privé, l'essentiel étant que le marché existe et demeure solvable grâce à la mise en oeuvre simultanée des actions précédemment exposées.

La revalorisation des structures paysannes

L'encadrement massif, envahissant et finalement inadapté dont les producteurs ruraux ont été pendant longtemps l'objet de la part des sociétés d'Etat de développement rural, a largement contribué à déposséder les paysans africains de l'essentiel de leur savoir-faire et capacité d'initiative. La gestion bureaucratique de la politique agricole par des techniciens fonctionnaires ayant partout échoué en Afrique, la nouvelle stratégie devrait impérativement inclure la recherche de formes rénovées de mise en valeur agricole qui évitent de dissocier le producteur d'avec ses moyens de production. De même, il conviendra, dans le cadre de la revalorisation de ces structures paysannes, de renforcer les campagnes d'alphabétisation en vue de permettre aux producteurs ruraux une plus grande maîtrise des techniques culturelles avancées ainsi que l'appropriation de la diffusion de l'innovation technologique agricole en milieu rural.

Une adaptation technologique au producteur

Dans la plupart des pays africains l'utilisation intensive d'intrants chimiques industriels (engrais chimiques), au coût de surcroît généralement élevé, s'est faite au détriment de la restauration naturelle des grands équilibres pédologiques. C'est ainsi que certains sols se sont anormalement appauvris, particulièrement dans les pays sahéliens, ce qui a contribué à faire chuter les rendements agricoles. Dans d'autres cas, c'est l'inadaptation au sol du matériel agricole qui engendre les modifications pédologiques, la baisse des rendements et, subséquemment, la faillite financière du paysan par un gonflement non compensé de ses charges d'exploitation (machines agricoles non entièrement amorties et prématurément envoyées au rebut).

Il importe alors, dans la nouvelle approche, de réorienter la recherche agronomique en mettant davantage l'accent sur les spécificités locales:

nature des sols, possibilité de modification des rythmes de jachère ou d'adaptation de l'assolement, etc. De même, il conviendra avant adoption, de procéder à une étude systématique et approfondie des conditions d'appropriation de l'innovation technologique par les producteurs africains en vue d'optimiser les résultats.

La reconquête et la régulation des marchés alimentaires urbains

Au-delà du mimétisme du modèle alimentaire importé, l'extraversion actuelle de la structure de consommation alimentaire urbaine en Afrique repose essentiellement sur des considérations de coûts/avantages, notamment les prix relatifs des denrées et le temps de travail domestique qu'exige leur cuisson. Or, il est manifeste que dans la majorité des pays africains, ce rapport coûts/avantages demeure encore largement favorable aux denrées alimentaires importées accentuant et pérennisant ainsi le phénomène d'extraversion constaté.

Par conséquent, une politique d'inversion soutenue d'une telle tendance devrait, sur la base d'enquêtes de comportements alimentaires suffisamment affinées, s'appuyer sur la mise au point technique des possibilités de valorisation des produits vivriers locaux à l'échelle industrielle et tenant assez largement compte de ces deux paramètres essentiels que sont le prix et le temps de cuisson.

Par ailleurs, la constitution de stocks régulateurs — antérieurement prélevés sur les excédents de production — devrait permettre de sécuriser l'approvisionnement des centres de consommation vivrière. Néanmoins, il conviendra de moduler l'importance desdits stocks en fonction des données réelles du marché afin d'éviter de leur conférer un caractère spéculatif qui, le cas échéant, perturberait l'ensemble du marché et déstabiliserait substantiellement la nouvelle stratégie.

Mais comme toute démarche visant à des transformations structurelles, la nouvelle approche de mise en oeuvre du développement africain comporte un certain nombre de coûts politiques et sociaux parmi lesquels les plus manifestes sont relatifs à l'affaiblissement momentané du pouvoir d'achat des citoyens, aux risques de révoltes populaires urbaines et surtout à la modification du statut économique (et donc social) de certains groupes de pression gravitant ou non autour de l'appareil d'Etat et qui vivent essentiellement du prélèvement du surplus tout au long de la chaîne alimentaire (détenteurs de monopoles d'importation de biens alimentaires, fonctionnaires des offices d'Etat d'encadrement du monde rural et de commercialisation des produits agricoles, etc.).

La stratégie industrielle

S'il est vrai que le développement en Afrique doit s'appuyer en priorité sur une agriculture forte, l'industrialisation reste une condition *sine qua non* pour conforter et rendre durable ce processus de développement.

Après l'échec quasi général de l'ensemble des stratégies industrielles post-indépendance en Afrique (industries industrialisantes, import-substitution) les programmes d'ajustement du FMI et de la Banque mondiale viendront démanteler au cours des années 1980 le semblant de tissu industriel encore existant. S'appuyant sur une vision dogmatique et idéologique de la gestion de l'économie, ces programmes vont en effet passer d'un extrême (multiples situations de rente injustifiée) à l'autre par une mise à découvert brutale de l'industrie africaine (ultra-libéralisme) qui, de toute façon, était devenue structurellement inadaptée aux caractéristiques de l'économie internationale (grande flexibilité, compétition accrue, etc.).

Par conséquent, dans le cadre de la nouvelle approche, la stratégie industrielle devrait combiner deux mouvements quasi concomitants: la réduction progressive du rôle des grandes entreprises industrielles dans l'ordonnement de la croissance et la promotion hardie des petites et moyennes industries (PMI) sans tomber dans les travers de l'informélisation qui représente une impasse sur le long terme.

La limitation du rôle des grandes entreprises industrielles

Presque partout en Afrique, les politiques industrielles ont essentiellement ciblé les grandes entreprises modernes, généralement implantées dans ou à la lisière des zones urbaines. La structure d'incitation (codes des investissements, accès facilité aux infrastructures de base et au crédit bancaire, zones franches, etc.) bénéficie à un nombre limité de grandes entreprises industrielles sans qu'il ne soit toujours possible de mesurer assez rigoureusement son impact sur les PMI. Pourtant, l'importance de ces grandes unités pour l'économie demeure non seulement limitée pour l'Etat, mais elles pèsent de surcroît sur la position extérieure des pays africains de par les importations massives (machines, matières premières) auxquelles elles doivent faire face.

Pire, la plupart de ces unités de production n'auraient jamais été rentables en dehors de conventions spéciales et de codes des investissements alléchants et aux dispositions particulièrement généreuses pour elles. De toute façon, des subventions gracieuses combinées à des facilités excessives et injustifiées n'ayant jamais encouragé une production efficace, elles sont légion en Afrique les grosses unités industrielles frileusement abritées derrière des politiques protectrices irrationnelles dont le résultat final est la hausse des prix aux consommateurs, une surcharge générale des coûts de production qui hypothèque la compétitivité extérieure de l'économie nationale et, à terme, le blocage de la croissance économique, le chômage et l'inflation.

Pour cela, à défaut de les transformer en unités industrielles à dimension maîtrisable, la nouvelle stratégie se doit de tendre à en restreindre le rôle et l'incidence sur l'ordonnement de la croissance économique intérieure. Ce qui passe par l'instauration d'une plus grande transparence du marché

intérieur, la dénonciation de certaines conventions spéciales et la liaison de certains avantages spécifiques aux performances enregistrées.

La promotion des PMI

Autant les grandes unités industrielles sont caractérisées par une forte intensité capitalistique et ne créent par conséquent qu'un nombre relativement limité d'emplois, autant les petites et moyennes industries utilisent relativement plus de main-d'oeuvre par unité d'investissement. Ainsi, avec moins d'investissement par emploi, les PMI réalisent une productivité plus élevée. De plus, cette forme d'unités industrielles est réputée efficace dans la production de la plupart des biens et services de première nécessité ainsi que dans l'utilisation des opportunités alternatives du fait de sa grande flexibilité. Aussi, la nouvelle stratégie, à ce niveau, devra veiller à la densification du tissu économique national en s'appuyant sur les PMI et en s'assurant de l'articulation de celles-ci aux quelques grandes unités industrielles stratégiques dans le cadre de la sous-traitance.

L'organisation du secteur tertiaire

Dans le domaine des services, moins qu'une inversion de la stratégie en cours, c'est davantage d'une simple réorganisation du secteur qu'il s'agit en vue d'une meilleure gestion. En effet, les restructurations bancaires en cascades, la réorganisation du sous-secteur des assurances ainsi que l'assainissement du commerce survenus ces dernières années dans la plupart des Etats africains, répondaient davantage à des correctifs indispensables apportés à un schéma d'organisation en voie de dérapage. Par conséquent, la principale transformation que devrait introduire la nouvelle stratégie se résume en une nécessaire réorganisation du secteur tertiaire en vue de l'orienter davantage vers le financement, la couverture des risques et la commercialisation prioritaires des biens et services produits par l'agriculture et l'industrie renouvelées.

Conclusion

Quelle alternative aux PAS du FMI en Afrique?

En fait, l'analyse du modèle de référence (modèle de Polack) qui sous-tend les PAS mis en oeuvre en Afrique par le FMI a permis de mettre en évidence le caractère erroné de l'appréciation que l'institution financière semble porter sur la nature réelle de la crise des économies africaines. Subséquemment, l'ajustement tel que conçu et mis en oeuvre, semble se résumer à une simple politique de gestion de la demande (à court terme) qui ignore les structures et sacrifie l'offre (perspectives à long terme) au nom du sacro-saint respect des grands équilibres financiers (budget et balance des paiements).

Un tel schéma d'ajustement par la récession tend, la plupart du temps, à aggraver les déséquilibres qu'il est censé corriger, installant ainsi

progressivement les pays africains dans une dangereuse spirale déflationniste où la production est en permanence auto-réprimée. Il ne saurait donc éternellement tenir lieu de politique économique de sortie de crise sans durablement ruiner toute perspective de développement en Afrique. Par conséquent, les décideurs africains devraient impérativement redéfinir les fondements de leur politique de développement qui se doit nécessairement de renverser la logique et les tendances actuelles par un ensemble d'actions relatives à:

- la réorientation du crédit intérieur vers les poches de production actuellement sous-exploitées (agriculture et agro-industrie notamment) au détriment des activités spéculatives comme l'immobilier (autre que l'habitat social) ou l'import-export ainsi que la consommation de produits importés non essentiels. Ce qui implique une nécessaire remise en cause de certains gros intérêts politico-financiers actuellement bien établis et qui gangrènent la plupart des Etats africains;
- l'arrêt de l'évasion fiscale et des transferts massifs de capitaux vers l'extérieur ainsi que la mobilisation vigoureuse de l'épargne intérieure par un système bancaire rénové et crédibilisé;
- la refonte de l'actuel système d'enseignement largement inadapté et la création de nouvelles filières de formation directement connectées aux exigences et besoins de l'appareil productif national;
- enfin, la lutte contre les valeurs socioculturelles qui freinent actuellement le progrès économique et la promotion de valeurs-références de base (culte du travail acharné, notion de biens publics, bonne gestion, esprit de sacrifice, etc.) susceptibles de sous-tendre une nouvelle approche du développement en Afrique.

Bibliographie

- Afrique contemporaine*, 1991, «De l'informel à l'économie ordinaire», No. 157, janv.-mars.
- Banque mondiale, 1981, *Le développement accéléré en Afrique subsaharienne*, Washington D.C., B.M.
- , 1989, *L'Afrique subsaharienne: de la crise à une croissance durable*, Washington D.C., B.M.
- , 1990, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington D.C., B.M.
- , 1993, *Global Economic Prospects and the Developing Countries*, Washington D.C., World Bank.
- , 1993, *Rapport annuel*, Washington D.C., B.M.
- Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA), 1989, *Rapport économique sur l'Afrique*, Addis Abeba, avril.

- Diagne, S, B, (sous la direction de), 1991, *La culture du développement*, ouvrage collectif, CODESRIA / FOCSIV.
- Dieng, A, A, 1992, «Les enjeux politiques de l'ajustement structurel en Afrique», CODESRIA (document de conférence).
- Doumou, A, 1988, «L'Etat africain à l'épreuve des contraintes extérieures», CODESRIA (document de conférence), déc.
- ENDA Tiers-monde, 1989, «Endettement et environnement africain: au-delà de l'ajustement», Dakar, ENDA.
- Fromont, Michel, 1988, «Les pauvres font les frais de l'ajustement», in: *Le Courrier ACP-CEE*, No. 111, septembre-octobre.
- Galieni, 1983, «Rapport à l'Union coloniale», 15 décembre 1904, in *Revue CEP (Critique de l'Economie Politique)*, No. 25, oct.-déc.
- Ki-Zerbo, Joseph, (sous la direction de), 1989, *La natte des autres: pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA/CRDE.
- Lautier, B, de Miras, C, Morice, A, 1991, *L'Etat et l'informel*, Paris, l'Harmattan.
- Le courrier ACP-CEE*, 1988, «L'ajustement structurel», No. 111, sept.-oct.
- Liman Tinguiri, K, 1988, «L'économie informelle dans les PVD: le cas du Niger», *CEDRES*, déc.
- Mbonko, L, 1991, «Démocratisation, gestion financière et humanisation des PAS en Afrique», CODESRIA, septembre.
- Ministère du plan et de la coopération (MPC), *Plans quadriennaux de développement économique et social*, du 1er au 6e, documents préparatoires, Dakar.
- Revue Tiers-monde*, 1987, «Les politiques d'ajustement: orthodoxie de hétérodoxie», IEDES, Tome 28, No. 199, janv.-mars.
- Soned, 1981, «Modélisation des prix agricoles» (2 Tomes), Dakar, Ministère du développement rural.
- Tati, G, 1991, «Congo: réaction sociales et enjeux politiques dans la dynamique de l'ajustement structurel», CODESRIA, (document de conférence), septembre.

* Faculté des sciences économiques et de gestion, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.